

Compte-rendu du 12 février 2019 n'ayant reçu aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

1. ECO QUARTIER SAUTRON : permis de construire SILENE accordé

Un permis a été accordé à SILENE le 25/02/2019 pour 24 logements : 2 bâtiments R+3 et R+4. SPCNE pense faire un recours amiable sur ce permis.

Des sondages ont été réalisés, il faudra descendre à -19m pour poser les pieux. Cela risque de provoquer de fortes vibrations. Il appartient donc aux riverains de demander au constructeur un état des lieux de leur domicile. Concernant l'analyse des sols, SPCNE va demander à avoir connaissance des résultats.

2. ROUTE de la COTE d'AMOUR et AVENUE DE SAINT-NAZAIRE : vigilance sur les PDC suite à l'instauration de la CARENE d'un "Périmètre de prise en considération"

Le conseil communautaire de la CARENE a voté en décembre une délibération permettant d'instaurer un périmètre de « prise en considération », avec possibilité de surseoir voire de ne pas donner une suite favorable à une demande de permis de construire. Des études seront menées sur la stratégie paysagère, les déplacements, l'attractivité urbaine, la mixité, le développement économique et l'encadrement architectural.

SPCNE a pu constater plusieurs permis déposés :

- sur la route de la côte d'Amour, aux n° 69 (près du LIDL) 2 parcelles qui vient d'être refusé puis au n° 124 (à la place du vendeur de remorques) 3 parcelles.
- Au n° 51 rue Pitre Grenapin, rue dans laquelle doit passer le câble terrestre du parc éolien.

SPCNE s'est procuré le périmètre concerné, cela va du Rond-Point de Sautron, en remontant toute la rue de la Côte d'Amour puis l'avenue de Saint-Nazaire jusqu'à l'intégralité du centre bourg de Saint-Marc. Un périmètre de prise en considération est instauré pour des projets qui justifient ce périmètre, il faut demander quel est le projet en question, peut-être celui de la nouvelle ligne de bus rapide ?

3. MEAN-PENHOET : qualité de l'air

L'association de riverains des entreprises de Méan demandent toujours que des études soient menées pour faire des analyses épidémiologiques sur le cumul des rejets et pas seulement produit par produit. La Carene veut intégrer la dimension qualité de l'air dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce serait le bon moment pour exiger de telles études.

4. CONSEIL de développement de la Carene :

- o Participation à la séance plénière : « Grand débat National » le 13/02/2019
- o Participation à la séance sur le grand débat à St André des Eaux le 27/02/2019 sur 2 thèmes : la transition écologique et la fiscalité et les dépenses publiques.
- o Participation à la conférence sur la démocratie participative le 28/02/2019.
- o Invitation à un ciné-débat sur l'alimentation à St Malo de Guersac le 01/04/2019
- o Invitation le 23/03/2019 à Herbignac sur le thème « Habiter autrement, venons voir » à une visite de 3 maisons différentes qui participent-elles à la transition écologique.

5. CONSEIL DE QUARTIER ST MARC :

- Des membres du conseil ont participé à une reconnaissance des sentiers n°3 et n°4 à St Marc le 02/03/2019. Cela devrait déboucher sur des circuits bien signalés pour les visiteurs. Le compte-rendu nous a été envoyé le 11/03/2019. Une autre journée sera prévue pour la reconnaissance des circuits n°1 et n°2
- Réunion du groupe « Mémoire et valorisation du patrimoine » le 28/03/2019 à la Mairie Annexe de St Marc salle B à 18h.

6. UDPN 44 :

- CA du 05/03/2019.
- Sans nouvelle du courrier du 18/12/2018 pour demander l'activation de la CSS des Ecossiernes, une relance a été faite le 06/03.
- AG prévue le 02/04/2019

7. COURRIERS :

- En attente, courrier à La Carene sur les débordements des tampons lors de fortes pluies sur la plage de La Courance. Aucun débordement observé lors des dernières pluies, le courrier reste en attente.
- Envoi, le 19/02, d'un mail à la chef du projet éolien EDF EN France pour relancer une réunion technique prévue le 05/10/2018, reportée et non encore programmée. Réponse reçue le 12/03/2019, elle est en attente de l'organisation par la Préfecture d'une nouvelle réunion d'un groupe de travail de l'Instance de Concertation afin de pouvoir programmer cette réunion technique électrique qui pourrait avoir lieu juste avant.
- Groupama : reçu, le 05/03/2019, par mail, une invitation à leur AG du 04/04/2019.
- Prévoir un courrier à La Carene pour demander la nature des gaz rejetés lors de l'émanation qui a eu lieu début février.

La prochaine réunion mensuelle de l'association aura lieu le mardi 09 avril 2019 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 12 mars 2019
Le Président de la SPCNE,